



## Séance ordinaire du 3 septembre 2019 à 20 heures

### Ordre du jour

- 1 - Ouverture de la séance
  - 2 - Mot du maire
  - 3 - Adoption de l'ordre du jour
    - 3.1 Adoption de l'ordre du jour du 3 septembre 2019
  - 4 - Adoption des procès-verbaux
    - 4.1 Séance ordinaire du 5 août 2019
  - 5 - Trésorerie (Comptes généraux et finances)
    - 5.1 Comptes généraux au 31 août 2019 et dépôt du rapport sur les autorisations de dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2019
    - 5.2 Piscine municipale / Demande de paiement n° 4
    - 5.3 Compte Visa / Mise à jour du dossier / Nomination des gestionnaires de compte et de deux détenteurs de carte
  - 6 - Suivi des dossiers
  - 7 - Gestion contractuelle (octroi de contrat)
    - 7.1 Octroi d'un contrat pour le déneigement, la surveillance et l'entretien d'hiver d'une partie du territoire de la Ville de Château-Richer – Option B
  - 8 - Service de l'urbanisme (CCU, dérogations, permis)
    - 8.1 Dépôt du compte rendu de la rencontre du CCU du 20 août 2019
    - 8.2 PIIA / Construction d'un bâtiment agricole – 8801, avenue Royale
    - 8.3 PIIA / Retrait d'une cheminée – 8975, avenue Royale
    - 8.4 PIIA / Ajout d'une remise – 47, montée du Parc
    - 8.5 PIIA / Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 23, rue de la Promenade
    - 8.6 PIIA / Projet de lotissement sur les lots 4 583 835 et 4 583 836 (639, route de Saint-Achillée)
  - 9 - Divers
    - 9.1 Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018
    - 9.2 Congrès FQM 2019 – Inscription d'un élu
    - 9.3 Développement Havre-sur-Saint-Laurent / Demande d'officialisation du nom d'une nouvelle rue
    - 9.4 Projet de réfection des infrastructures / Demande d'aide financière dans le programme FIMEAU
    - 9.5 Course de l'Alliance / Inscription d'un élu
    - 9.6 Rythmes et Papilles Côte-de-Beaupré / Inscription d'un élu
    - 9.7 Motion de félicitations / Réalisation du projet « BaladoDécouverte »
  - 10 - Correspondance
  - 11 - Période de questions
  - 12 - Levée de la séance 3 septembre 2019
-